Reyssouze ET AFFLUENTS
AU CŒUR DE LA BRESSE

2023-2025 : REYSSOUZE ET AFFLUENTS AMÉLIORE LES RIVIÈRES ET LE CADRE DE VIE À BOURG-EN-BRESSE

Dossier de presse
INAUGURATION - 19 JUIN 2025

Photo : le sentier des Murmures de la Reyssouze, en amont de Bouvent

Voir la vidéo de présentation du projet via le QR code →

Jean-Louis FAVIER
Président de Reyssouze et Affluents

« Face aux enjeux climatiques et aux attentes exprimées localement, les élus de la collectivité ont fait le choix d'un engagement fort, à travers un programme de travaux ambitieux, exemplaire et résolument tourné vers l'avenir. C'est dans cette dynamique qu'au début de l'année 2023, Reyssouze et Affluents, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, ainsi que le Département de l'Ain ont conclu un contrat environnemental de 7,8 millions d'euros. Ce contrat, couvrant 11 actions majeures de restauration et de préservation des milieux aquatiques sur la période 2022-2024, incarne à la fois la mobilisation du territoire et la confiance de nos partenaires.

Aujourd'hui, les travaux touchent à leur fin, et les résultats sont à la hauteur des ambitions portées. Le projet « ReyDeca », action emblématique de ce programme, en est la meilleure illustration. Le retrait du béton du Canal de Loëze, ouvrage construit dans les années 1960, a permis de restaurer une zone humide en favorisant l'infiltration de l'eau, le retour de la végétation et la biodiversité en ville. Ce nouvel équilibre redonne vie au canal et réintroduit fraîcheur, biodiversité et qualité paysagère en cœur de ville.

De l'avenue Amédée Mercier à l'allée des Violets, les aménagements conjuguent protection contre les inondations et qualité de vie. Les espaces de détente redonnent aux habitants l'accès à ces milieux réhabilités, au service d'une ville plus verte et plus résiliente.

Baptiste DAUJAT
Vice-président de Reyssouze et Affluents et délégué de Grand Bourg Agglomération

« À Bourg-en-Bresse, nos rivières ont été profondément modifiées par l'homme depuis les années 1950. Leurs lits ont été élargis et artificialisés, entraînant des conséquences durables : envasement, difficultés de régulation des eaux, perte de biodiversité.

Aujourd'hui, une étape importante a été franchie avec les travaux de réhabilitation de ces cours d'eau et la restauration de leur connexion avec les zones humides environnantes. Ce projet ne s'est pas limité à corriger les aménagements du passé ; il incarne un véritable engagement en faveur d'une ville plus durable, résiliente et agréable à vivre.

En restaurant les milieux aquatiques en cœur de ville et en les adaptant aux défis du changement climatique, nous avons renforcé la capacité de Bourg-en-Bresse à faire face aux événements extrêmes, tout en offrant à ses habitants de nouveaux espaces naturels propices à la détente, à la découverte et à la biodiversité retrouvée.

→ LE RÉCAP' DES 4 PHASES DE TRAVAUX 2023-2025

De 2023 à 2025, le syndicat Reyssouze et Affluents mène un vaste chantier de réhabilitation des rivières entre Bouvent et le stade Verchère, à Bourg-en-Bresse. Aujourd'hui en phase de finalisation, ce programme en quatre étapes vise à redonner aux milieux aquatiques un fonctionnement plus naturel et équilibré, tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

1 **DÉBÉTONISATION DU CANAL DE LOËZE**
Juillet 2024 → Mars 2025

2 **RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA REYSSOUZE**
Août 2024 → Automne 2025

3 **SUPPRESSION DE LA VANNE DE PENNESSUY**
Septembre 2023

4 **RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU DÉVORAH**
Octobre 2023 → Février 2024

LES CHIFFRES CLÉS

+ 1,6 km
de béton
supprimés

+ 4 km
de rivières et berges
renaturés

+ 12 000 arbres et
arbustes
plantés

+ 7,5 ha de zones
humides
restaurés

+ 2 vannes
supprimées pour favoriser
la continuité écologique

+ 1 pont
installé pour améliorer
la gestion des crues

1 DÉBÉTONISATION DU CANAL DE LOËZE

Juillet 2024 → Mars 2025

1,6 km de béton supprimés

3 ha de zones humides et mares créés

160 arbres et 2 880 arbustes plantés

Canal avant travaux

Canal après débétonisation

Hydraulique et biodiversité

Construit dans les années 1960 pour protéger Bourg-en-Bresse des inondations de la Reyssouze, le Canal de Loëze a fait l'objet d'une réhabilitation sur 1,6 km. Le béton a été retiré sur le tronçon allant de l'avenue Amédée Mercier à l'allée des Violets, permettant à l'eau de retrouver un contact direct avec le sol. Cette renaturation favorise l'infiltration naturelle et le développement de la végétation, renforçant ainsi la biodiversité en milieu urbain.

Les études hydrauliques menées en amont ont permis de garantir le maintien du niveau de protection contre les crues. Les premiers épisodes de fortes pluies de l'hiver 2024-2025 ont confirmé la fiabilité des modèles hydrauliques.

Cadre de vie et promenade

Au-delà de la restauration écologique, le projet a amélioré le cadre de vie des riverains. De nouveaux aménagements ont été réalisés pour rendre les zones humides accessibles et agréables à parcourir : margelles en pierre installées le long des berges, traversées en pas japonais, plantations paysagères... Les sols ont été réensemencés avec un mélange de graines de prairies locales, adapté à la flore du territoire.

Ces aménagements offrent aujourd'hui aux habitants un nouvel espace de promenade en cœur de ville, en lien direct avec la nature.

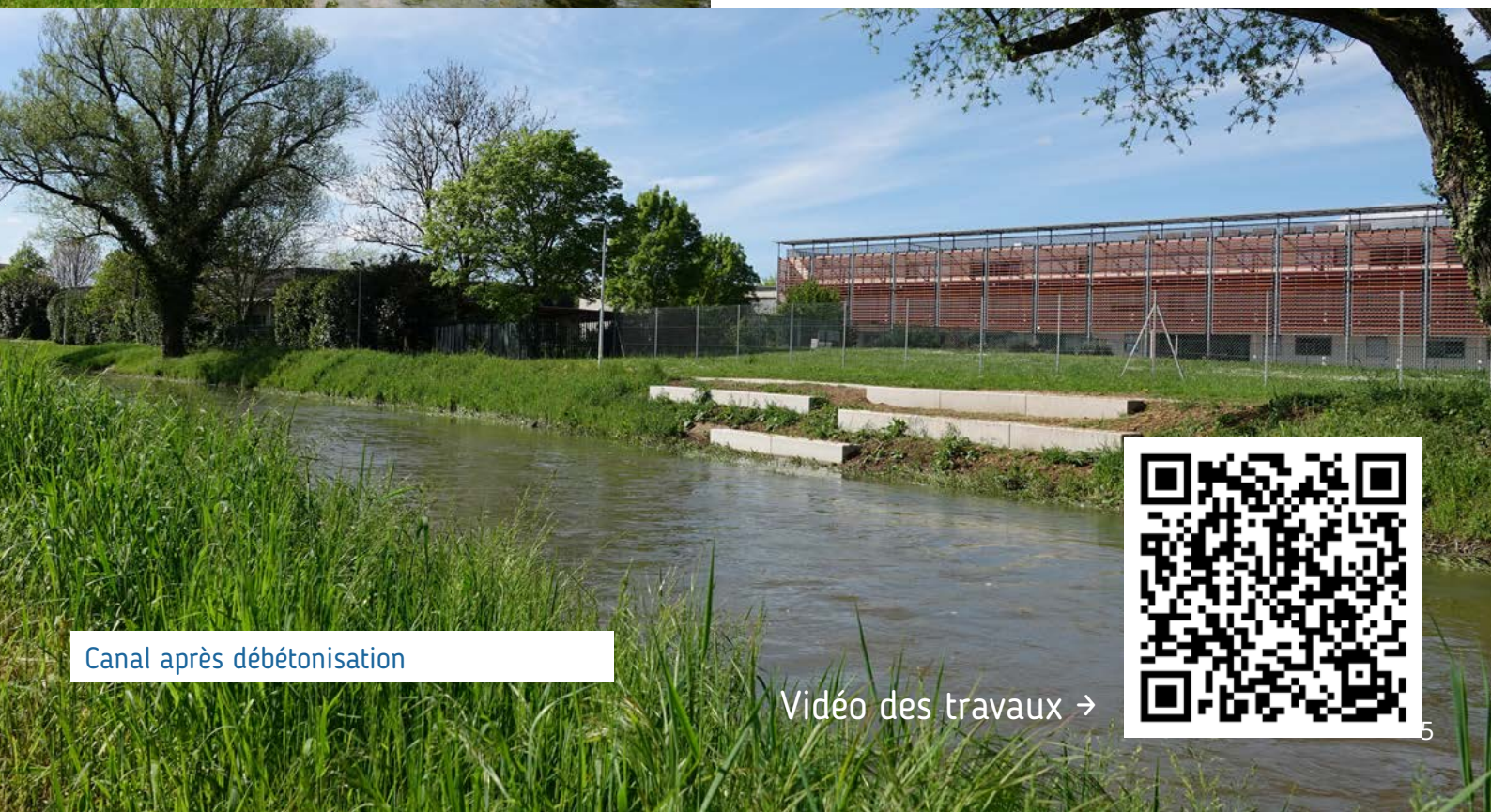

Canal après débétonisation

Vidéo des travaux →

2 RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA REYSSOUZE

À venir

Août 2024 → Automne 2025

2,3 km de rivière et berges renaturés

3,2 ha de zones humides et mares créés

1 790 arbres et 6 560 arbustes plantés

Reyssouze avant travaux (sous les arbres à gauche)

Après les travaux : le sentier des Murmures

Visite des travaux - Juin 2025

Une rivière plus naturelle

À l'entrée de Bourg-en-Bresse, la Reyssouze a longtemps été modifiée par l'homme, notamment pour alimenter le moulin de Curtafray et lors de travaux réalisés dans les années 1960 et 1980. Aujourd'hui, les aménagements arrivent à leur terme et redonnent à la rivière un fonctionnement plus proche de son état naturel. Son lit a été resserré, ses berges adoucies, des plantations d'arbres et de plantes semi-aquatiques et l'installation de tas de bois dans le lit et sur les berges renforcent sa biodiversité.

Ces interventions améliorent la résilience de la rivière face aux sécheresses estivales et renforcent ses liens avec les prairies humides environnantes. Ces prairies jouent un rôle essentiel : elles servent de zones d'expansion de crue, permettant à la rivière de déborder naturellement lors des épisodes de fortes pluies, tout en contribuant à la qualité de l'eau. La suppression de la vanne du moulin de Curtafray facilite désormais la circulation des poissons et des sédiments, essentielle à l'équilibre écologique.

Les habitants reconnectés à la rivière

Au-delà de la restauration écologique, le projet vise à retisser un lien fort entre les habitants et leur rivière. Des aménagements permettent à chacun de redécouvrir cet espace naturel : installation de pontons sur la prairie et le chemin de la Hulotte, création d'un sentier, pose de bancs… Ces espaces offrent des points de vue privilégiés pour observer la faune, la flore et le fonctionnement vivant de la rivière.

Pensés comme des lieux de promenade, de repos et d'apprentissage, ces aménagements permettent de profiter d'un cadre rafraîchissant en cœur de ville. Un parcours pédagogique viendra prochainement compléter cet ensemble, pour mieux comprendre le rôle des rivières, des zones humides et de la biodiversité qui nous entoure.

Le sentier des Murmures de la Reyssouze

Le choix du nom du sentier en amont de Bouvent a été soumis au vote du grand public : «les Murmures de la Reyssouze» a été retenu avec 95 voix sur les 226 votes enregistrés.

Vidéo des travaux →

→ LES DERNIÈRES PHASES DE TRAVAUX

Les conditions météorologiques de l'hiver 2024-2025 n'ont pas permis de finaliser les travaux, en raison de l'immersion de berges. Les derniers aménagements seront réalisés d'ici l'automne 2025.

19 JUIN 2025 :

Inauguration et ouverture du sentier des Murmures de la Reyssouze au grand public.

JUIN-JUILLET 2025 :

Fin des travaux de terrassement sur le chemin de la Hulotte (TH3) : circulation pied à terre pour les cyclistes sur 50 mètres.

AOÛT - SEPTEMBRE 2025 :

Fin des travaux de terrassement sur le tour de Bouvent (TH2) : sans incidence sur le sentier de Bouvent.

AUTOMNE 2025 :

Végétalisation et plantations sur TH2 et TH3.

Attention : ce calendrier est suceptible d'évoluer en fonction de l'avancement des travaux et de la météo.

Aménagements sur le chemin de la Hulotte

3 SUPPRESSION DE LA VANNE DE PENNESSUY

Septembre 2023

1 vanne supprimée pour favoriser la continuité écologique

1 pont installé pour améliorer la gestion des crues

À la diffluence de Pennessuy, le système de vannage a été remplacé par un pont cadre en béton, assurant une meilleure gestion naturelle des crues et permettant la libre circulation de la faune. Ce pont sert également de passage pour la Traverse, une voie de mobilité douce traversant la ville.

Pose du pont cadre

Pont cadre après travaux

4 RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU DÉVORAH

Octobre 2023 → Févrirer 2024

1,7 km de rivière et berges renaturés

1,3 ha de zones humides restaurés

50 arbres et 500 arbustes plantés

Les travaux ont permis de restaurer 1,75 km de cours d'eau en recréant un lit sinueux et en reconnectant la rivière à son marais, un milieu humide essentiel à la biodiversité. En traversée urbaine, des banquettes et des épis ont été aménagés pour diversifier les écoulements et les habitats aquatiques.

Les premiers résultats sur le marais du Dévorah sont rapides et très encourageants : la population d'Agrions de Mercure, une libellule protégée, est en augmentation, et les zones reméandrées du marais ont déjà été recolonisées par la lamproie de Planer, une espèce indicatrice de la bonne qualité de l'eau.

Dévorah reméandré dans le marais

→ LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Ce projet s'inscrit dans le cadre des 11 actions du contrat environnemental signé en janvier 2023 entre Reyssouze et Affluents, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et le Département de l'Ain.

Ce contrat porte trois grandes ambitions pour le bassin versant de la Reyssouze :
- Gérer durablement la ressource en eau, en restaurant sa qualité et en anticipant les déséquilibres quantitatifs ;
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques, en favorisant leur bon fonctionnement écologique;
- Redonner sa place à l'eau dans l'aménagement du territoire, en repensant nos usages et nos espaces.

Le projet ReyDeCa bénéficie du soutien du Fonds MAIF pour le vivant - Nature 2050, alimenté par le dividende écologique de la MAIF (10 % des résultats nets du groupe). Ce fonds accompagne des projets qui régénèrent la biodiversité et renforcent la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Coût global prévisionnel :
4 640 000 € HT / 5 570 000 € TTC

Aides accordées :
AERMC : 3 622 906 €
Département de l'Ain : 400 000 €
Fonds Maif – Nature 2050 : 500 000 €

Sa réussite repose aussi sur l'implication de partenaires techniques de terrain :
- La Fédération de Pêche de l'Ain, qui a contribué aux ajustements du projet et réalisé les pêches de sauvegarde ;
- La Ville de Bourg-en-Bresse, propriétaire de certaines parcelles, dont les services techniques, espaces verts, l'équipe du parc de Bouvent, pour n'en citer que quelques-uns, ont accompagné la mise en œuvre ;
- Grand Bourg Agglomération, qui a facilité les travaux dans les secteurs de la Traverse.

Ce projet a par ailleurs reçu le label Living With Rivers, qui valorise les démarches exemplaires portées par les acteurs locaux pour répondre aux grands enjeux liés aux fleuves et aux rivières.

→ LES ENTREPRISES EN CHARGE DES TRAVAUX

Le marché public de travaux a été attribué aux entreprises suivantes :

LOT 1 : TERRASSEMENT

Entreprise mandataire :

FAMY TP
SAINT-DENIS-LES-BOURG

Entreprises cotraitantes :

FONTENAT
BOURG-EN-BRESSE

JACQUEMET
AMBÉRIEU-EN-BUGEY

LOT 2 : GÉNIE ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGE

Entreprise mandataire :

TCHASSAGNE
SAINT-MARTIN-DU-MONT

Entreprises cotraitantes :

BALLAND
AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Y.M. Entreprise
PLATEAU D'HAUTEVILLE

→ UN PROJET EN QUÊTE D'EXEMPLARITÉ

→ Un projet construit en concertation

La concertation a été menée de front avec les études de conception du projet depuis 2022. Quatre ateliers de travail et deux sorties terrain ont été réalisés en conviant les riverains et les usagers des secteurs de travaux, les conseillers citoyens de la ville de Bourg-en-Bresse et des associations. En s'appuyant sur le travail des participants, le projet a été adapté : création de pontons et cheminement PMR, compatibilité du tracé avec le parc de Bouvent et ses usages actuels, propositions de communication autour du projet,etc. Enfin les différents services techniques et élus de la ville de Bourg en Bresse ont été intégrés afin d'améliorer la mise en place du projet.

→ Un projet prenant en compte la biodiversité

Des inventaires écologiques ont été réalisés en 2022 et 2023 afin de recenser les espèces présentes sur et aux alentours des sites de travaux. Ce sont 647 espèces végétales et 630 espèces animales qui ont été observées dans des habitats globalement dégradés. Ce diagnostic a permis d'affiner le projet : évitement des espèces protégées, réduction des impacts de la phase travaux en optimisant les périodes et méthodes d'interventions, mise en place de mesures d'accompagnement.

Atelier de concertation

→ Un projet pour s'adapter au changement climatique

Ces travaux visent, par la débétonisation du canal de Loëze à créer une coulée verte dans le centre ville qui sera un îlot de fraicheur, essentiel dans l'adaptation au changement climatique.

→ Un projet prenant en compte les usages

Dans la conception du projet, les usages ont été pris en compte au plus tôt pour éviter le maximum de désagréments aux automobilstes, cyclistes ou promeneurs. Ainsi, les voies piétonnes et cycles fermées pendant les travaux ont été systématiquement accompagnées de déviation et de panneaux explicatifs.

→ INAUGURATION : SENSIBILISER AUX MILIEUX AQUATIQUES

Pour Reyssouze & Affluents, ces travaux marquent le début d'une nouvelle relation entre les habitants et leurs rivières à Bourg-en-Bresse. C'est dans cet esprit que, au-delà de l'inauguration officielle avec ses partenaires, le syndicat a souhaité proposer des temps forts tout au long des mois de juin et juillet, afin d'inviter les habitants à redécouvrir la rivière, à la comprendre, à s'y reconnecter.

550 élèves au bord de l'eau : les Classes Rivières

Entre le 16 et le 26 juin, 23 classes de CM1, CM2 et 6e de Bourg-en-Bresse, Saint-Just et des environs participeront à une semaine de découverte des milieux aquatiques au parc de loisirs de Bouvent. Encadrés par la LPO, FNE, l'ONF, et les fédérations départementales de pêche et de chasse, les élèves observeront la biodiversité, comprendront les cycles de l'eau et apprendront comment préserver ces milieux fragiles. Toutes les places ont été réservées !

Une exposition immersive : FLOW

Du 16 juin au 6 juillet, la Maison de la Culture et de la Citoyenneté accueille FLOW, une exposition interactive mêlant podcasts, vidéos, cartes et documents d'archives. Elle retrace l'évolution des rivières de Bourg-en-Bresse, de la Préhistoire à aujourd'hui, en éclairant les choix qui ont façonné leur lit… et ceux qui les réinventent aujourd'hui. FLOW, c'est aussi un espace de parole citoyenne. Venez partager vos idées pour la rivière de demain, cap sur #Reyssouze2050.

Les Mercredis au fil de l'eau

Jusqu'au 2 juillet, chaque mercredi devient une occasion de découvrir la rivière autrement. Tables rondes, ateliers, sorties nature, spectacles ou encore ciné-débats : ces rendez-vous variés sont conçus pour mieux comprendre les milieux aquatiques, leurs enjeux et les liens que nous entretenons avec eux. De 2 à 99 ans, chacun peut trouver sa porte d'entrée pour approcher la Reyssouze autrement, entre science, culture et sorties terrain.

→ INAUGURATION : AUX SONS DE L'EAU #2

4, 5 ET 6 JUILLET 2025
TROIS JOURS DE SPECTACLES AUTOUR DES RIVIÈRES DE BOURG-EN-BRESSE.

Après plusieurs années de travaux pour redonner vie à la Reyssouze et au Dévorah, le temps est venu pour chacun de (re)découvrir les rivières de Bourg-en-Bresse sous un nouveau jour.

Du vendredi 4 au dimanche 6 juillet, culture, nature et convivialité s'entremêlent « Aux Sons de l'Eau », un évènement imaginé par Reyssouze & Affluents, la Scène nationale de Bourg-en-Bresse et la MJC Pop Corn.

Des spectacles gratuits ouverts à tous

Vendredi 4 juillet Gymnase Croix Blanche

- 19h – "Vent d'Ouest" – Cie Les P'tits Bras – cirque aérien

Samedi 5 juillet Autour de la MCC

Buvette et foodtruck sur place

- 16h00 - Vernissage du mobile collectif «A fond les Poissons», réalisé en partenariat avec les centres sociaux de la Grande Reyssouze et Amédée Mercier
- 17h30 – "Solstice", Cie Contrepoint– duo de roues Cyr et violoncelle
- 18h15 – "Castelet's Not Dead", Cie Arnica – marionnettes burlesques
- 19h00 – "Interlude musical" – Collectif l'Arbre Canapas – instruments hybrides
- 20h00 – "Clan Cabane" , Cie la Contrebande – acrobaties en trampoline
- 21h00 – Concert "Aligator" avec Abdelwaheb Sefsaf – musiques du monde et électro

Dimanche 6 juillet Autour de la MCC

Pause gourmande offerte

- 10h30 – "Accalmie", Cie les Affabulateurs – lecture musicale et pop-up géant
- 12h00 – Battle de Peinture avec Art Cast – concours de street art en live et en musique

Reyssouze ET AFFLUENTS AU CŒUR DE LA BRESSE

Scène nationale Bourg-en-Bresse

POP CORN ESPACES DE TRANSFORMATION

→ REYSSOUZE ET AFFLUENTS : QUI SOMMES-NOUS ?

Un syndicat de rivières au service du territoire et des habitants

En charge de la Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI)

2 collectivités adhérentes :
Grand Bourg Agglomération et Communauté de Communes Bresse et Saône

Un bassin versant de 500 km² situé en totalité dans l'Ain

400 km de cours d'eau et 12 380 ha de zones humides

La Reyssouze : 75 km et une vingtaine d'affluents principaux

34 communes et 100 000 habitants

Le sentier des Murmures de la Reyssouze

→ VOS CONTACTS

Contact presse :

Emilie AUDOUX
Communication et participation citoyenne
emilie.audoux@syndicat-reyssouze.fr
06 58 36 19 38

Contact technique :

Antoine BOZONNET
Chargé de mission
antoine.bozonnet@syndicat-reyssouze.fr
07 85 95 29 68

Le canal de Loëze après travaux - Parc Colette BESSON

Reyssouze et Affluents
(Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze)

15 Place de la Résistance 01340 Montrevel-en-Bresse
04 74 25 66 65
secretariat@syndicat-reyssouze.fr

www.reyssouze-affluents.fr